

 <p>1er, place des martyrs de la Résistance et de la Déportation 93110 Rosny-sous-Bois ☎ 01.48.54.00.19</p>			<p>82 Rue de Vaujours 93470 COUBRON ☎ 01 43 88 26 57 06 88 89 91 46 francoise.deshuraud@gmail.com</p>
--	--	---	---

Assurance R.C.P. : ALLIANZ IARD 87 rue de Richelieu 75002 PARIS
Garantie financière : UNAT 8, rue César Franck – 75015 PARIS

Séjour du samedi 20 janvier au samedi 27 janvier 2018 :

RAQUETTES EN MEZENC

Le séjour est ouvert aux adhérents de Coubron Rando, inscrits à l'activité de randonnée pédestre et titulaires de la licence FFRP 2018 avec assurance RC. Ouverture possible à d'autres licenciés FFRP2018 (randocarte) avec assurance RC.

Nombre de participants : minimum 8

Dates du séjour : du samedi 20 janvier au samedi 27 janvier 2018.

PROGRAMME

Le séjour se déroule au pied du Mont Mézenc, dans le Massif Central, à la frontière de l'Ardèche et de la Haute Loire.

Un accompagnateur en montagne diplômé d'état animera les randonnées raquettes.

Les transports sur les sites de neige au cours de la semaine sont inclus dans le prix.

Samedi : RV à l'hôtel à partir de 16h. Installation. Le soir, réunion d'information suivi d'un pot d'accueil puis dîner
Suivant le nombre de participants, 2 groupes seront formés.

Niveau moyen entre 400 à 600m de dénivelée par jour soit 5 h de marche

Les accompagnateurs sauront adapter les circuits et leurs difficultés aux groupes.

Tous les jours sauf le jour 6, on revient déjeuner à l'hôtel, ce qui permet de ne marcher qu'à la demi-journée.

L'après-midi du jour 5 est libre.

HEBERGEMENT

Hôtel La Découverte, Société PHIBRICOU des Etables, Route des Boutières, 43150 Les Etables, tel : 04 71 08 30 08
(inscrit à « Hôtelières Randonneurs »)

Chambres famille, double, twin, (salle de bain avec large douche, toilettes séparées)

Espace Bien être (piscine intérieure chauffée, douche multi-jets:accès libre)

(sauna, jacuzzi, douche norvégienne(12€/personne/séance)

Restauration : (les boissons ne sont pas comprises) Pension complète

Prestation : du dîner du 1er jour au petit- déjeuner du jour du départ.

Linge de maison.

Prévoir un drap de bain pour le sauna

Connexion Wifi dans l'hôtel

ACCES

Par route : aller 580 km environ

Par train : arrivée à la gare de Le Puy (transfert gratuit de la gare à l'Hôtel sous certaines conditions)

COUT DU SEJOUR

630 € par personne, en **chambre double** en pension complète. (dont 21 € assurance annulation et interruption de séjour MDS)

Ce prix comprend :

Comité bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre – 64 rue du Dessous des Berges - 75013 Paris N° IM075100382

Jumelé avec le Comité Départemental de la Marne.

Membre du Comité Départemental Olympique et Sportif.

Association reconnue d'utilité publique. Agréée par les Ministères de la Jeunesse et Sports et de l'Environnement.



- La pension complète, du repas du soir du jour 1 au jour 8 après le petit-déjeuner,
- Linge de toilette fourni,
- Les taxes de séjour,
- 5 jours 1/2 d'encadrement,
- Le prêt du matériel - raquettes, bâtons,
- Les transports locaux,
- Le transfert Gare du Puy-Hôtel
- Les assurances facultatives mais rendues obligatoires (annulation, interruption, assistance rapatriement).

Ne sont pas compris

- Le voyage AR, jusqu'à Estables
- Les boissons et les dépenses d'ordre personnel,
- L'accès à l'Espace Détente,
- Les massages ou les soins,
- D'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme "compris".

INSCRIPTION

Dès maintenant).

Bulletin de pré- inscription joint.

Ce bulletin, dûment rempli et signé, accompagné du chèque de réservation ou de la notification de virement doit être donné à Françoise le plus tôt possible, soit en le déposant dans la boîte aux lettres du 82 rue de Vaujourns à Coubron 93470, soit par courrier.

Le dossier définitif vous sera remis ensuite.

PAIEMENTS

200 € au plus tard le 6 novembre 2017 (pré-inscription)

215 € au plus tard le 7 décembre 2017

215 € au plus tard le 6 janvier 2018

CONDITIONS D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION

- Annulation avant le 19 décembre 2017 : retenue de 10€.
- Annulation entre le 19 décembre et le 28 décembre 2017 : retenue de 30% du montant total du séjour,
- Annulation entre le 29 déc. 2017 et le 11 janvier 2018 : retenue de 50% du montant total du séjour,
- Annulation entre le 12 janvier et le 16 janvier 2018 retenue de 75% du montant total du séjour,
- Annulation entre le 16 et le 20 janvier 2018 : retenue de la totalité du séjour.

Naturellement en cas d'annulation, le montant de l'assurance n'est pas remboursé

RECOMMANDATIONS

sac à dos 30/40 litres

chaussures de randonnée imperméables à tige haute et chaussettes adaptées

vêtement contre le froid (polaire)

vêtement de pluie adapté (goretex ou similaire)

guêtres

pantalon de randonnée avec sur pantalon imperméable ou pantalon de ski

gants chauds et imperméables et bonnet

gourde ou thermos (les accompagnateurs prennent le café pour le midi, prévoyez un thermo si vous voulez prendre de l'eau chaude pour le thé)

lunette de soleil, couvre-chef et crème solaire. Maillot de bain-drap de bain pour le sauna.

Amener votre petite pharmacie, vos médicaments et vos recommandations médicales si vous avez des pathologies particulières.

Amicalement,

MP FRANCOIS Responsable tourisme 06 76 58 18 87

PJ : Annexe 12bis. articles R211-3 et R211-11 du Code du tourisme et annexe 10 concernant les assurances envoyées par mail.